

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 9 avril à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 29 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 3 avril 2018 s'est réuni le lundi 9 avril à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, MARCHAND Jean-Pierre, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, CAMPS Brigitte, MAURIN Patrick, MAHIEU Anne

Pouvoirs : de MAURIN Patrick à ANGELY Lydie, de CAMPS Brigitte à BRETAGNE Karine, de MAHIEU Anne à HOCQUELET Joël

C.33

Recherche des substances dangereuses dans les eaux de la station de traitement des eaux usées de Thivras – demande de subvention à l'Agence de l'eau Adour Garonne

En application de l'arrêté préfectoral n°47-2017-04-11-017, nous devons rechercher des substances dangereuses dans les eaux de la station de traitement des eaux usées de Thivras.

Cette recherche devra être réalisée sur l'eau brute, en entrée de station, et sur l'eau traitée en sortie de station.

96 paramètres seront mesurés en entrée de station et 89 paramètres seront mesurés en sortie de station.

La première campagne de mesure devra débuter dans le courant de l'année 2018 (avant juin 2018). Les campagnes suivantes auront lieu tous les 6 ans.

Le coût de la recherche des substances dangereuses dans les eaux de la station de traitement des eaux usées de Thivras a été estimé pour l'année 2018 à 21 483,84 € TTC.

Dans son 10^{ème} programme pluriannuel d'intervention, l'agence de l'eau Adour – Garonne a créé une subvention pour aider la recherche des substances dangereuses dans les eaux des stations de traitement des eaux usées.

La ville de Marmande étant classée commune urbaine, l'agence de l'eau Adour-Garonne peut subventionner cette recherche à hauteur de 50 %.

Le reste du coût est à supporter par la commune.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré**

Autorise M. le Maire à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la recherche des substances dangereuses dans les eaux de la station de traitement des eaux usées de Thivras

Autorise M. le MAIRE à mettre en place toutes les dispositions nécessaires à la réalisation de cette décision.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 10 avril 2018

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 16/04/2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 17.10.4.2018...

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET